



PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

**Enquête publique préalable à un défrichement pour l'implantation
d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de SORE**

**Demandeur : La Compagnie du Soleil 53
représentée par M. CONIL Thierry**

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de Sore durant **31 jours consécutifs du mercredi 04 octobre 2017 au vendredi 03 novembre 2017 à 17h00.**

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation défrichement sur la commune de Sore.

M. Jean-Luc Gary, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de défrichement, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, pourra être consulté :

- sur support papier : à la mairie de Sore où le public pourra les consulter aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi, mercredi, vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, et le jeudi de 09 h 00 à 12 h 00 ;
- sur un poste informatique à la mairie de Sore aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet de la préfecture des Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr rubrique Publications – Publications légales – Enquête publiques.
- Les observations et propositions relatives au projet pourront, du mercredi 04 octobre 2017 09 h 00 au vendredi 03 novembre 2017 à 17h00, être :
- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Sore ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la Mairie de Sore 339 rue Brousta 40 430 Sore ;
- transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr, avant le vendredi 03 novembre 2017 à 17 h 00. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (EP Sore) ».

Les courriers et courriels seront annexés par le commissaire enquêteur dans les meilleurs délais possibles au registre d'enquête déposé en mairie de Sore.

Toutes observations, tous courriers ou courriels réceptionnés après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

M. Jean-Luc Gary, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ces observations à la mairie de Sore siège de l'enquête, les :

- mercredi 04 octobre 2017 : de 09h00 à 12h00
- jeudi 19 octobre 2017 : de 09h00 à 12h00
- vendredi 03 novembre 2017 : de 14h00 à 17h00

Toute information portant sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du responsable du projet : M. Bianciotto Laurent, 215 rue Samuel Morse 30000 Montpellier Tél 04 99 52 85 15.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera déposée dans la mairie de Sore (40630) et à la Direction départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt – et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Préfet